



# IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR PASSER À TABLE

## MANGER ET FAVORISER LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le projet consiste en un déjeuner proposé chaque midi aux résidents d'Alain de Raimond pour participer à la formation des jeunes de l'IME Fraineau. Par une rencontre hebdomadaire, les seniors participent à une initiative qui contribue au lien intergénérationnel, valorise les compétences de chacun par une transmission des savoir-faire et savoir-être, et lutte contre les représentations sociales du handicap et du grand âge.

La résidence Alain de Raimond et l'IME de Fraineau sont situés à proximité géographique. C'est donc naturellement qu'un lien privilégié a pu s'établir entre ces deux structures, initialement dans la cadre d'animations intergénérationnelles (en 2018, ateliers sur la thématique environnementale : lutte contre le gaspillage, les produits nocifs) avant d'évoluer vers la restauration. En 2018-2019, l'IME Fraineau, qui accompagne des jeunes dans une démarche d'autonomie, avait déjà pu expérimenter une immersion auprès d'un EHPAD situé à Bourg-Charente. L'éducatrice a ainsi pris contact avec la responsable adjointe de la résidence et proposé un partenariat. Une convention a été élaborée pour l'année 2019-2020 précisant les objectifs et modalités de mise en œuvre du projet.

Ainsi, chaque mardi, de 10h30 à 15h15, cinq jeunes de l'IME Fraineau (16 et 19 ans) ont participé à l'accueil des résidents, la mise en place de la salle de restauration, au service du repas à table et à la remise en état de la salle. Leurs interventions étaient encadrées par l'éducatrice référente et le personnel de la résidence Alain de Raimond. Ces derniers avaient pour missions d'expliquer et d'associer les jeunes, dans une dynamique de groupe positive, à l'organisation du service



Ville de Cognac  
Ville Amie des Aînés depuis 2015  
Cognac (16)

## OBJECTIFS :

- Favoriser les liens intergénérationnels et instaurer des liens privilégiés sur le long terme.
- Transférer les compétences des jeunes acquises au sein de l'IME afin de développer leur confiance et leur autonomie.
- Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre l'isolement des publics.
- Valoriser les connaissances des personnes âgées par la mise en œuvre d'une transmission de savoirs.

## PRATIQUE :

- Mettre en place un partenariat entre des structures pour favoriser le lien intergénérationnel lors de la mise en place du projet.
- Établir une convention entre EHPAD et IME pour organiser le service et l'animation lors des repas.
- Associer les agents de la résidence aux jeunes pour leur expliquer dans le détail les tâches à réaliser.
- Faire participer les résidents au partenariat en leur donnant pour mission de soutenir l'action par des échanges et conseils bienveillants.

et au respect des normes HACCP. Une information préalable auprès des résidents (comité de résidents et information écrite) a permis de les associer activement et de les sensibiliser à l'intérêt d'accompagner cette démarche. Un suivi a été réalisé toute l'année via des temps de concertation en fin de service.

### CONVIVIALITÉ AUTOUR D'UN REPAS

Des liens se sont tissés rapidement entre les agents et les jeunes de l'IME et l'expérience fut particulièrement positive sur ce point. Le personnel a gagné en cohésion par l'implication et l'engagement qu'ils ont dédié à la réussite de ce partenariat. Les résidents ont également apprécié la présence des jeunes en salle et l'attention qu'ils ont pu avoir à leur égard. Chaque mardi, le service du repas à table était attendu par de nombreuses personnes. Très rapidement, les jeunes de l'IME ont souhaité aller au-delà du service restauration, montrant une confiance renforcée. Ils ont manifesté un véritable enthousiasme à découvrir et intervenir sur les pôles entretien et animation. L'ensemble des agents de la résidence a finalement été associé au projet et s'est mobilisé pour envisager de nouvelles perspectives. C'est ainsi qu'un temps convivial a été organisé à la fin d'un repas autour d'une chorégraphie réalisée par deux jeunes de l'IME qui souhaitaient partager leur plaisir de la danse. L'animatrice de la résidence a également mis en place plusieurs ateliers autour de la confection des produits de beauté et d'entretien. Chaque jeune avait la responsabilité de son atelier qu'il animait auprès d'un à deux résidents. La résidence dispose également de six ruches et réalise chaque année une centaine de pots de miel distribués aux résidents. Les jeunes de l'IME Fraineau dont l'établissement est particulièrement engagé dans une démarche de développement durable et d'écocitoyenneté ont été associés au travail autour des abeilles en lien avec l'apicultrice. Le partenariat a été interrompu durant la période de confinement liée au Covid 19. La responsable adjointe de la Résidence Autonomie Alain de Raimond, en lien avec la responsable du pôle restauration, ont convenu avec l'éducatrice référente de l'IME des modalités liées aux procédures mises en œuvre dans la cadre de la restauration collective. L'éducatrice référente, également monitrice d'atelier à l'IME Fraineau (Conseillère en Economie, Sociale et Familiale), avait la responsabilité de définir

si la nature des travaux envisagés était adaptée aux capacités des jeunes de l'IME. Les agents de la résidence (restauration, entretien et animation) avaient pour mission de partager leurs savoir-faire et savoir-être, d'expliquer dans le détail les tâches à réaliser et d'associer les jeunes au bon déroulement du service (aspect technique et relationnel). Les résidents avaient pour mission de soutenir l'action par des échanges et conseils bienveillants. Tous ont veillé au bon déroulement de ce partenariat.



### UNE INITIATIVE AMBITIEUSE

Le projet est facilement réalisable en ce qu'il n'implique pas de coûts financiers en dehors du temps dédié pour organiser et accompagner le projet. Le travail réalisé par les jeunes (service des repas et entretien des locaux) n'a fait l'objet d'aucune transaction financière. De plus, leur intervention ne s'est pas fait au détriment d'un éventuel service marchand ou d'un salarié de la Résidence Autonomie normalement mobilisé par cette tâche.

Pour pérenniser le projet, des actions sont prévues pour l'année 2020-2021, comme le renouvellement du partenariat sur la restauration, l'entretien des locaux et ponctuellement l'animation. Dans le cadre de l'animation, il est aussi prévu de développer les actions spécifiques autour de l'environnement, de la vie quotidienne, des ruches, et du jardin. La résidence va également organiser des moments de convivialité (fête des voisins, pique-nique) ainsi que des journées intergénérationnelles autour de jeux divers, en associant d'autres partenaires. Une sortie restaurant pour les résidents devra aussi s'organiser.



## APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Cognac, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)